



**EGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE**  
communio n luthérienne et réformée

# Financement de l'Eglise - des explications

Sorry - this text is only available in French

Nous avons passé deux années sans pasteur et nous réalisons qu'en tant que Conseil Presbytéral nous ne nous sommes pas assez préoccupés d'équilibrer le budget de l'Eglise ;

Mais il n'est pas trop tard pour réagir et nous comptons sur toutes les bonnes volontés!

Certaines d'entre vous peuvent se poser des questions et nous nous proposons de vous expliquer le fonctionnement financier de nos églises afin que chacun puisse se décider en toute conscience.

## 1 Comment fonctionne l'EPUdF pour son financement?

Placée sous la loi de 1905 (dite loi de séparation des Eglises et de l'Etat), l'EPUdF fonctionne sous une forme associative (statut des associations culturelles). L'EPUdF ne peut vivre que de dons (offrandes nominatives ou anonymes et legs). Elle ne peut donc compter que sur ses fidèles c'est-à-dire chacun de nous.

## 2 A-t-elle d'autres revenus ?

Les revenus locatifs, ventes lors de kermesses, etc... doivent représenter moins de 20% des dons.

C'est notre cas et le presbytère de Chamonix inoccupé pendant deux ans par le pasteur a été loué, ce qui nous a permis de limiter notre manque de recettes et de payer le retard que nous avons dans l'atteinte de notre cible à payer à la région. Nous louons également occasionnellement en saison le presbytère d'Argentière et le temple de Megève.

## 3 Qu'est ce que la contribution à la région ?

La contribution à la région permet notamment de salarier les pasteurs de la région. Chaque région reverse une partie de cet argent au niveau national, pour prendre en charge la formation théologique universitaire des futurs pasteurs, les retraites des pasteurs et la mission (Defap).

Une contribution normale d'une paroisse et qui permet d'être à l'équilibre pour la région est de l'ordre de 60 000 euros. Verser plus permet d'être solidaire des paroisses qui ne peuvent payer leur cible et moins nous fait bénéficier de cette solidarité.

#### **4 Quels sont les frais de la paroisse ?**

Les dépenses liées à notre activité sont environ de 20 000 euros par an.

Les taxes, impôts, assurances et charges des locaux dont nous sommes propriétaires (Chamonix, Argentière, Megève) et les frais des locaux que nous louons (Cluses).

Les frais de transport du pasteur dans notre paroisse qui est très étendue de Vallorcine à La Roche sur Foron ainsi que sa participation à la vie du consistoire et de la région dans le cas du Synode par exemple. N'oublions pas le téléphone, la photocopieuse et internet.

Les frais liés au catéchisme et à toutes les actions liées à son ministère.

Tous les frais de communication pour vous informer de la vie de notre paroisse.

#### **5 Qu'est ce qu'une paroisse ?**

Chaque paroisse est une association locale de personnes.

L'ensemble c'est chacun de nous. C'est pour cela que nous sommes collectivement et individuellement responsables de la vie spirituelle administrative et financière de notre paroisse.

#### **6 Pourquoi notre paroisse a-t-elle du mal à atteindre ses objectifs financiers ?**

Elle est présente sur toute la vallée de l'Arve ce qui n'est pas simple à gérer entre vallées et montagnes.

Les cultes se font par bassin : Cluses, Chamonix, Megève et n'ont pas lieu partout tous les dimanches ce qui n'est pas possible et nous empêche de constituer une seule et même communauté réunie régulièrement toute ensemble.

Notre paroisse n'est pas un territoire historiquement protestant mais est constitué de résidents permanents non hauts savoyards, venus pour le travail ou pour leur retraite.

Elle a connu une ère de prospérité financière avec les dons très importants des résidents secondaires dans le passé qui venaient dans les stations. Mais cette époque est terminée car ces donateurs sont moins nombreux.

Mais nous pensons qu'en tout premier lieu c'est aux paroissiens résidents permanents à assumer les charges inhérentes à leur paroisse.

La générosité des autres est bienvenue et ne peut être qu'un plus qui permettent de pourvoir aux frais liés à une paroisse qui se doit d'être présente pour les vacanciers, les passants et les résidents secondaires.

#### **7 A quoi sert mon don ?**

Sur 100 euros versé

35,7 € servent au salaire des pasteurs

15 € servent à la vie de la paroisse et à ses frais

11,9 € servent au fonctionnement de l'Église au niveau régional

9,6 € servent aux activités de l'Église au niveau national

9,6 € servent à la formation théologique des pasteurs

9,6 € servent à payer les charges d'assurance et de retraite des pasteurs

8,5 € servent à l'action de l'Église dans le monde, Defap

Certes on peut discuter de chaque dépense et de sa justification. Il s'agit de retrouver le souffle financier que nous avons auparavant en atteignant notre cible et en se concentrant sur notre effort commun.

Les budgets et leurs discussions ont lieu lors des synodes où sont discutées, analysées et votées les dépenses.

## **8 Notre paroisse est elle la seule dans cette situation?**

Non beaucoup sont dans le même cas que nous mais ce n'est pas une justification pour rester sans rien faire.

Des paroisses soutiennent solidairement celles qui ont du mal.

Notre paroisse a la grande chance d'avoir pourvu son poste au bout de la deuxième année. A nous d'être reconnaissants de cette chance en respectant notre cible et pourquoi pas dans un deuxième temps en étant- solidaires de paroisses vivant sans pasteur seulement par la force de leur communauté appliquant le ministère universel, force de notre église.

## **9 2016 Annus Horribilis ?**

Une situation exécrationnelle à remonter tous ensemble en 2016

Nos dépenses locales ont été stables à 19000€.

Les versements à la Région en 2016 de 58565€, sont en baisse de 12872,5€ soit 18,73%. Il nous ont permis de régler nos arriérés au titre de 2015 et de couvrir partiellement notre cible de 54000 euros. Il nous reste à payer une somme de 4435 €.

Les offrandes et dons sont en baisse de 8083,98 €. Cette situation est très préoccupante.

Les loyers sont en baisse de 6831,55 €. L'exercice 2017 enregistrera une nouvelle baisse du même ordre de grandeur car le presbytère de Chamonix n'est plus loué depuis Avril 2016 pour la venue de Romain Gavache et de sa famille.

Conclusion : Nos dépenses sont maîtrisées. En revanche, la forte baisse des dons et offrandes provoque une perte de 8100 €.

## **10 BUDGET 2017 oui ou non ?**

Le Conseil Paroissial est confronté à 5 défis

1. Un déséquilibre d'exploitation initial
2. La baisse des loyers
3. Une cible votée par le Synode Régional en hausse
4. La baisse des dons et offrandes
5. Les frais de fonctionnement générés par le pourvoi du poste pastoral et la baisse des loyers.

Le budget voté par l'assemblée générale prévoit de rééquilibrer nos comptes par un accroissement des ressources sur deux années +28,5% soit 16700 euros.

## **11 Quel avantage pour vous et vos finances ?**

L'Etat ne contribue pas directement au financement des associations culturelles, mais il le fait par le moyen de déductions fiscales pour les donateurs.

Ainsi, quand vous donnez de manière nominative 100€ à l'Eglise, 66,6€ seront déduits de vos impôts, ce qui signifie que ceux qui peuvent se permettre de donner 100€ à l'Eglise pourraient en fait en donner 300€ et récupérer 200€ sur ses impôts.

## **12 Vous ne savez pas combien donner ?**

Pourquoi ne pas calculer votre don sur la base de 1 euro par jour ? Soit 365 euros pour l'année à répartir comme bon vous semble, sur 12, 6, 4 ou 1 versements ?

Pour une cible de 60 000 euros à 130 donateurs actuels cela fait 460 euros en moyenne par foyer soit 38 euros par mois

Si vous donnez 1200 euros vous ne dépensez alors que 408 euros !  
A vous de voir comment vous positionner !

## **13 Comment chacun peut améliorer la vie de notre paroisse ?**

En participant plus à la vie spirituelle et communautaire de la paroisse

En donnant un peu plus+ 5% + 10%, + 20%, +30% selon vos moyens car l'effort de tout un chacun en fera le succès

En mensualisant vos dons avec votre banque vous nous aidez par la régularité et vous rester maître de vos actions

En faisant un don exceptionnel.

Inscrire ces chiffres dans le budget et cette situation nécessite une réaction vigoureuse de notre part et suppose des actions efficaces et la création d'une équipe d'animation financière. Il va sans dire que nous faisons appel à tous pour un effort exceptionnel et si possible constant pour cette période difficile à passer ! Merci  
**REJOIGNEZ L'EQUIPE D'ANIMATION FINANCIERE !**

Notre paroisse a la grande chance d'avoir pourvu son poste au bout de la deuxième année. A nous d'être reconnaissants de cette chance en respectant notre cible et pourquoi pas dans un deuxième temps en étant- solidaires de paroisses vivant sans pasteur seulement par la force de leur communauté appliquant le ministère universel, force de notre église.

**Banq Pop des Alpes**

**IBAN FR76 1680 7000 7183 1034 0119 867**

**BIC CCBPFRPPGRE**

**La Banque Postale**

**IBAN FR74 2004 10100703 7947 3U 873**

**BIC PSSTFRPPLYO**